

NOTE D'INFORMATION N°1 du 20 juillet 2021

RECTIFICATIF

EPREUVE SPECIALE DE MISE AU POINT « MATHURINES »

Judi 22 juillet 2021

*Le Comité d'Organisation informe les concurrents qu'une zone réservée à l'assistance est mise à disposition par la Commune de Sainte-Suzanne sur le site du **Marché Forain – Avenue Mendès-France** (Rue principale)*

Aucune assistance ne sera permise en dehors de cette zone et les contrevenants seront passibles d'amendes de la part de la Police Municipale.



